

pl 5338  
Dépôt: Mme Viviane Loschetter

I - 2004 - C - M - 0401 - C1  
(279)

Luxembourg, le 13 juillet 2005

1

## Projet de loi 5338

### MOTION

#### La Chambre des Député-e-s considérant

- que la création d'un Lycée technique offrant exclusivement des formations dans le domaine éducatif et social par l'adoption du projet de loi portant création d'un Lycée Technique pour Professions Educatives et Sociales permet d'optimiser les études actuelles ;
- que depuis le début des années soixante-dix, le secteur éducatif et social a connu un développement substantiel au Luxembourg ;
- que les établissements dans lesquels la formation a été offerte pendant ces 32 années ont été loués pour des périodes déterminées et ne correspondaient aucune fois aux critères exigés pour garantir les meilleures conditions de formation ;
- que quelques 720 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2005/2006 au Lycée Technique pour Professions Educatives et Sociales ;
- que le nouveau Lycée ne bénéficie pas d'infrastructures propres et adaptées à ses besoins ;

#### Invite le Gouvernement

- à accorder une priorité à l'acquisition d'un bâtiment adéquat avec des infrastructures spécifiques et adaptées, notamment des ateliers, des salles d'expression, des salles de conférence, pour garantir une formation de qualité au Lycée Technique des Professions Educatives et Sociales.

  
Viviane Loschetter

  
François Bausch

  
Claude Adam

Henri Kox  


Felix Braz  
